

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00955

Numéro SIREN : 835 398 751

Nom ou dénomination : BE DISTRI

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2022 sous le numéro de dépôt 21096

BE DISTRI
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 7 CHEMIN DES AMARYLLIS
13012 MARSEILLE
835 398 751 RCS MARSEILLE

COMPTES ANNUELS
CLOS LE 28 FEVRIER 2022

Certifiés conformes

La Présidente
P/ la Société CABADIS
Monsieur Jérôme BELAMAN

Certifié conforme

Certifié conforme


Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SAS BE DISTRI										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12															
Adresse de l'entreprise7 chemin des Amaryllis 13012 MARSEILLE										Durée de l'exercice précédent* 12															
Numéro SIRET*83539875100031										Néant*															
										Exercice N clos le,28/02/2022															
										Brut1					Amortissements, provisions2					Net3					
Capital souscrit non appelé(I)										AA															
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB						AC									
		Frais de développement *								CX						CQ									
		Concessions, brevets et droits similaires								AF						AG									
		Fonds commercial (1)								AH						AI									
		Autres immobilisations incorporelles								AJ						AK									
		Avances et acomptes sur immobilisa-tions incorporelles								AL						AM									
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN						AO									
		Constructions								AP						AQ									
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR	11 500					AS	61910 880								
		Autres immobilisations corporelles								AT	6 254					AU	7245 529								
		Immobilisations en cours								AV						AW									
		Avances et acomptes								AX						AY									
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS						CT									
		Autres participations								CU						CV									
		Créances rattachées à des participations								BB						BC									
		Autres titres immobilisés								BD						BE									
		Prêts								BF						BG									
		Autres immobilisations financières*								BH	122 000					BI	122 000								
	TOTAL (II)										BJ	139 754					BK	1 344138 409							
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL						BM								
En cours de production de biens								BN						BO											
En cours de production de services								BP						BQ											
Produits intermédiaires et finis								BR						BS											
Marchandises								BT	439 977					BU	439 977										
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes								BV						BW									
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX	63 095					BY	63 095								
		Autres créances (3)								BZ	181 280					CA	181 280								
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé								CB						CC									
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD						CE									
Disponibilités										CF	694 792					CG	694 792								
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*								CH	12 122					CI	12 122									
	TOTAL (III)								CJ	1 391 268					CK	1 391 268									
	Frais d'émission d'emprunt à étaler(IV)								CW																
	Primes de remboursement des obligations(V)								CM																
	Ecart de conversion actif*(VI)								CN																
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)								CO	1 531 022					1A	1 3441 529 678									
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					(3) Part à plus d'un an					CR					
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :								Stocks :										Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SAS BE DISTRI		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)			DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	90 048	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	124 903	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	223 752	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	10 000	
	TOTAL (III)			DR	10 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	12 083	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	909 341	
	Dettes fiscales et sociales			DY	210 060	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	146 106	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	18 333	
TOTAL (IV)			EC	1 295 925		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 529 678		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 295 925
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	12 083	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BE DISTRI										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA	10 939 599	FB		FC	10 939 599		
	Production vendue { biens * services *			FD	7 574	FE		FF	7 574		
				FG	28 619	FH		FI	28 619		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	10 975 793	FK		FL	10 975 793		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	85 994		
	Autres produits (1) (11)							FQ	1 013		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	11 062 801		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	9 732 831		
	Variation de stock (marchandises)*							FT	(439 977)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	793 715		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	93 766		
	Salaires et traitements*							FY	629 051		
	Charges sociales (10)							FZ	134 493		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { – dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*							GA	1 029	
									GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD		
	Autres charges (12)							GE	2 075		
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	10 946 987			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	115 814			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	42		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU	42		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(42)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	115 772			

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS BE DISTRI</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	54 903
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	54 903
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	26 029
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	26 029
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	28 873
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	19 742
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	11 117 704
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	10 992 800
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	124 903
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY	
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								1J	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX	
	(9)	Dont transferts de charges								RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5 15 032								A1	85 994
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2	16 785
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	1 753		obligatoires	A9	19 766		
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	1 753		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion								26 029		
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion									28 569	
	Produits exceptionnels sur exercice antérieur									26 333	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BE DISTRI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2022, dont le total est de 1 529 678 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 124 903 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2021 au 28/02/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/06/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan
Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		11 500		11 500
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 033			1 033
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	233	4 988		5 221
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 266	16 488		17 754
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		122 000		122 000
Immobilisations financières		122 000		122 000
ACTIF IMMOBILISE	1 266	138 488		139 754

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		620		620
- Installations générales, agencements aménagements divers	197	148		345
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	118	262		380
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	316	1 029		1 345
ACTIF IMMOBILISE	316	1 029		1 345

Notes sur le bilan
Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 378 499 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	122 000		122 000
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	63 096	63 096	
<i>Autres</i>	181 280	181 280	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	12 122	12 122	
Total	378 499	256 499	122 000
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Div produits a recevoir</i>	33 985
<i>IMBATTABLES</i>	4 686
Total	38 671

Notes sur le bilan
Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>					
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	10 000				10 000
Total	10 000				10 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 295 926 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	12 084	12 084		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	909 341	909 341		
Dettes fiscales et sociales	210 061	210 061		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	146 107	146 107		
Produits constatés d'avance	18 333	18 333		
Total	1 295 926	1 295 926		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
PROVISIONS DE CHARGES	81 569
Dettes pr pour congés a p	42 147
Provisions pour ch de précarité	491
Primes de vacances	1 440
Provisions 13 eme mois	10 272
Charges sociales/prov cp	10 537
Charges sociales prov 13emois	8 231
RSI- CORINNE	40 436
Taxe apprentissage	487
Ch fiscales/prov salaires	661
ETAT CHARGES A PAYER	3 978
CFE	6 277
CVAE	6 040
Taxe fonciere	742
TASCOM	34 730
Cr clts prov.pr recomp.a	3 941
Total	251 979

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	12 122		
Total	12 122		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avan	18 333		
Total	18 333		

BE DISTRI
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 7 CHEMIN DES AMARYLLIS
13012 MARSEILLE
835 398 751 RCS MARSEILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 AOÛT 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 28 février 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidente et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 28 février 2022 s'élevant à 124 903 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 124 903 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 214 951 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 août 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associées.

Certifié conforme
La Présidente
P/ la Société CABADIS
Monsieur Jérôme BELAMAN

